04 SPORT

Talence et le Décastar inscrits au patrimoine mondial de l'athlétisme

05 RÉSULTATS ÉLECTIONS Résultat de l'élection municipale

06-07 CORONAVIRUS

La ville mobilisée dès les premières heures

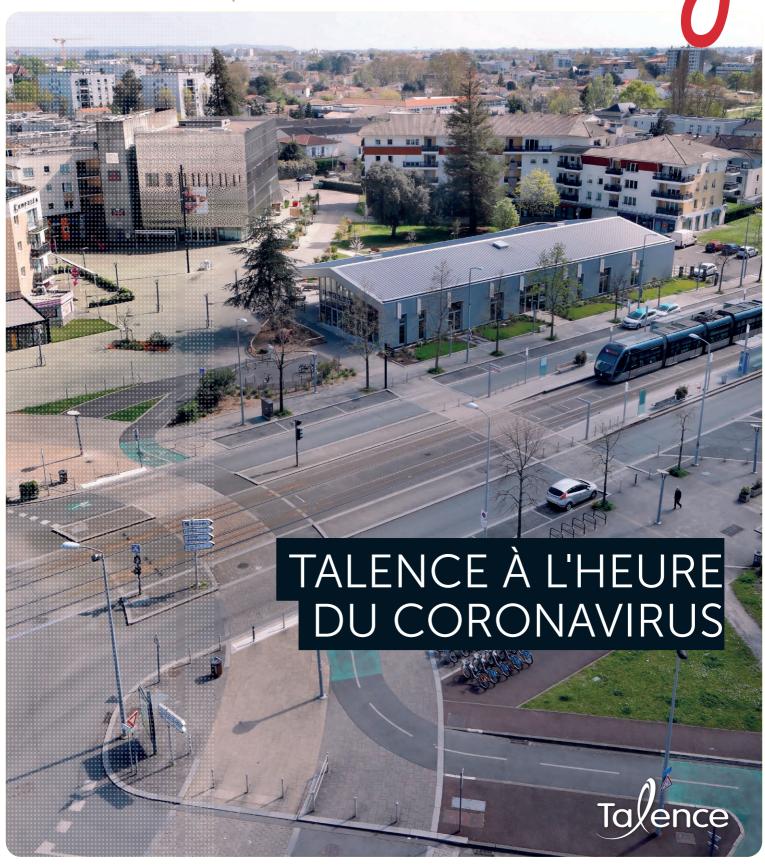
08 EN VILLE

Un éclairage public 100% LED

10 PATRIMOINE

Le passé médiéval de Talence





▼ INAUGURATION DE LA BUTTE DE THOUARS - 22/02

Beaucoup de monde présent sur la butte de Thouars - Rosa Parks le samedi 22 février afin d'inaugurer ce tout nouveau jardin public de 1,2 hectare. Situé en plein cœur du quartier de Thouars, cet espace comprend entre autres près de 90 arbres et 2 000 arbustes ainsi qu'une aire de jeux. Le nom de la butte a quant à lui été choisi par les riverains, lors d'une concertation lancée en novembre dernier.



▼ POSE DE LA PLAQUE DE LA 3º FLEUR - 06/02

Concrétisant l'obtention de la troisième fleur au label Villes et Villages Fleuris le 31 janvier dernier, six panneaux ont été installés aux entrées de ville. Cette distinction vient récompenser l'engagement de la municipalité et le travail quotidien des services municipaux depuis plusieurs années, en faveur notamment de la végétalisation de l'espace public et de l'amélioration du cadre de vie des Talencais.





ACCUEIL DES NOUVEAUX TALENÇAIS - 24/02

Le 24 février dernier se déroulait le traditionnel accueil des nouveaux Talençais dans les salons du château Peixotto. Pour toutes ces personnes fraîchement installées à Talence, ce fut l'occasion de recevoir un accueil chaleureux de la part de la municipalité et également d'en apprendre davantage sur leur nouvelle commune.



▲ ÉLECTIONS MUNICIPALES – 15/03

Le 15 mars dernier s'est déroulé le premier tour des élections municipales à Talence. Dans un contexte sanitaire particulier, des mesures exceptionnelles avaient été mises en place par les services de la Ville : port de masques, de gants, mise à disposition de gel hydroalcoolique, balisage des distances de sécurité, etc. Au total, 8 771 Talençais ont voté dans les 26 bureaux de vote de la ville. La liste « Talence ensemble » conduite par Emmanuel Sallaberry l'a emporté avec 53,05 % % des suffrages exprimés.



▼ VERNISSAGE EXPOSITION SUR L'ARBRE – 10/03

Le mardi 10 mars dernier avait lieu le vernissage de l'exposition collective « Arbres, résonances... », un vibrant hommage à la nature de l'arbre.

À cette occasion était aussi inauguré le parcours scientifique jeune public « Vie d'arbre », dans le cadre de la Science infuse. Plus d'une centaine de personnes y ont participé et ont assisté au concert surprise donné en présence de Patrick Villega, 1er adjoint délégué à la culture, des conseillères pédagogiques, des professeurs de la circonscription académique, ainsi que des plasticiens.

Citémag

SPORT 04

Talence et le Décastar inscrits au patrimoine mondial de l'athlétisme Nouvelle déco pour la salle Léo Lagrange

RÉSULTATS ÉLECTIONS 05

Résultat de l'élection municipale

CORONAVIRUS 06-07

La ville mobilisée dès les premières heures Talence, à l'heure du Coronavirus Talence aux côtés des professionnels de santé Gestes barrières et dispositifs de prévention

EN VILLE 08-09

Un éclairage public 100% LED Des aménagements pour la résidence Bel air Les Cafés Alzheimer pour les aidants

PATRIMOINE 10

Le passé médiéval de Talence Espeleta: un patrimoine sauvegardé Suivez le quide!

TRIBUNES 11

RÉDACTION EN CHEF

Stéphane Boulon, Marie Copolata

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Emmanuel Sallaberry

DISTRIBUTION

Association Réagir

RÉDACTION

Thomas Dargent, Frédérique Flandé, Mathilde Mazagot, Jérôme Valenti

PHOTOGRAPHIES

Fabrice Leclair

CONCEPTION GRAPHIQUE Polymédia - www.laplante.fr

VOIX VERSION AUDIO

Frédéric Kneip

ENREGISTREMENT STUDIO

DMS - L'agence sonore 22 rue Marcelin Berthelot - 33700 Mérignac

TIRAGE

N°ISSN en cours, dépôt légal à parution





Ensemble contre le coronavirus



epuis plusieurs semaines maintenant, la France traverse une période sans précédent et fait face à une crise sanitaire majeure. Si l'ampleur de cette situation dépasse bien évidemment nos frontières, c'est au quotidien, au plus près de chacune et chacun d'entre que s'en manifestent concrètement les conséquences

Dès les premières heures de la crise, j'ai mobilisé l'ensemble des services municipaux et du Centre Communal d'Action Sociale pour mettre en place toutes les mesures permettant d'assurer continuité du service public, préalable indispensable à la préservation de la santé des Talençais. Je sais pouvoir également compter sur l'aide de nombreux volontaires et bénévoles pour venir en appui aux services et aux associations qui sont également sur le front de l'aide aux plus démunis.

Avec l'ensemble des élus je consacre toute mon énergie et mon action à organiser notre ville face à la pandémie qui nous frappe et au bouleversement profond qu'elle engendre dans nos vies.

Je pense à toutes celles et à tous ceux qui souffrent, je pense à leur solitude, à leur angoisse légitime. Qu'ils sachent que nous sommes près d'eux, non seulement par la pensée mais aussi en action. Les agents de la ville et du CCAS sont pleinement engagés, dans toute la diversité et la complémentarité de leurs missions, pour répondre aux besoins des personnes isolées et fragiles.

Je tenais à rendre un hommage appuyé à tous ces agents du service public. Par leur action et leur abnégation, ils soutiennent et accompagnent tous les anonymes du quotidien qui, quelle que soit leur activité, continuent à faire vivre le pays. L'énergie et l'implication exemplaires dont tous font preuve nous aident chaque jour à traverser au mieux cette période.

Cette crise, au-delà de ses évidentes répercussions sur la santé publique, touche chacune et chacun d'entre nous et c'est collectivement que nous parviendrons à la traverser, avec solidarité et responsabilité.

L'ensemble des mesures prises ne sont en effet rien sans la mobilisation et la responsabilité de tous. Les gestes barrières et le confinement qui s'imposent à nous sont certes difficiles et contraignants. Ils supposent de modifier pour un temps nos habitudes, dans tous les pans de notre quotidien. Ils restent cependant à ce jour la seule mesure efficace pour juguler la circulation du Covid-19. A nous de les respecter sans faillir.

Je reste pour ma part pleinement mobilisé et déterminé à servir notre ville pour que demain, ensemble, l'avenir puisse s'écrire à la lumière de cette terrible épreuve et que nous sachions en tirer tous les enseignements.



Emmanuel Sallaberry

Maire de Talence

Talence et le Décastar inscrits au patrimoine mondial de l'athlétisme

Le 29 février dernier, la Ville de Talence dévoilait la plaque Héritage, lors d'une cérémonie en présence de plusieurs officiels. Décernée par le World Athletics, ce prix vient ancrer le Décastar parmi les compétitions d'athlétisme emblématiques et historiques dans le monde.



epuis 2019, la Fédération internationale d'athlétisme, ex-IAAF, désormais World Athletics, récompense les compétitions, installations et athlètes qui participent à l'histoire et au développement de l'athlétisme dans le monde. Parmi les 11 lauréats désignés dans les six continents, le Décastar de Talence est la seule compétition française à avoir obtenu cette reconnaissance. Meeting international d'épreuves combinées créé en 1976, le Décastar se déroule chaque année depuis 1986 dans l'enceinte du stade Pierre-Paul Bernard.

Figurant au calendrier de la coupe du monde des épreuves combinées, cette compétition comprend un décathlon masculin et un heptathlon féminin. Porté depuis ses débuts par l'Adem (Association pour le Développement des Épreuves combinées et du Meeting de Talence), cet événement international accueille tous les ans les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

UNE PLUIE DE STARS ET DE RECORDS

Récemment mis sous le feu des projecteurs avec le record du monde du décathlon établi par Kévin Mayer en 2018 (9 126 points), le Décastar de Talence a connu d'autres heures de gloire par le





passé. Ainsi, le meeting international a également vu Marie Colonvillé établit le premier record du monde du décathlon en 2004, ou encore l'Américain Dan O'Brien, recordman du monde de la discipline en 1992. Outre ces exploits, de nombreuses stars de l'athlétisme mondial ont foulé le tartan des pistes talençaises et ont participé à la légende du Décastar. Toutes ces histoires font désormais partie du patrimoine mondial de l'athlétisme grâce à cette reconnaissance.

Nouvelle déco pour la salle Léo Lagrange

Les services municipaux de la Ville ont redonné un coup de jeune au gymnase en repeignant ses murs. La première étape d'un nouveau projet de décoration.



alence est labellisée « ville Sports pour tous » grâce à son offre étoffée d'activités sportives rendue possible par la qualité de ses nombreux équipements. La salle de sport Léo Lagrange, située en face de l'hôtel de ville, en est un exemple. Ce gymnase est utilisé tout au long de l'année par les clubs talençais de handball, volleyball, basket-ball et badminton. C'est dans cette salle dite multisports que les joueurs s'entraînent chaque semaine en vue de leurs compétitions et accueillent leurs adversaires pour des rencontres sportives. Début 2020, les murs de la salle ont été repeints et sont désormais habillés d'un dégradé de gris. La teinte la plus sombre

a logiquement été apposée en bas pour limiter les traces des impacts de ballons et chaussures. La partie la plus haute du mur est blanche pour réfléchir la lumière. Un gris intermédiaire occupe le milieu. Une décoration sobre pensée pour permettre un projet de décoration plus ambitieux. En effet, toutes les salles de la ville verront bientôt leurs murs décorés à l'aide de pochoirs qui dessineront les silhouettes des sportifs dont les disciplines sont les plus pratiquées. Pour la salle Léo Lagrange, ce seront les ombres de volleveurs. handballeurs, badistes et basketteurs. De quoi inspirer autant les sportifs que leurs spectateurs!

Résultat de l'élection municipale

Parmi les 23 791 électeurs inscrits, 8 771 ont voté (parmi lesquels, 81 bulletins blancs et 105 nuls, soit 8 585 votes exprimés). Ce qui porte le nombre de votants à 36,87 % des inscrits. La liste « Talence ensemble », emmenée par Emmanuel Sallaberry, l'a emporté avec 53,05 % des suffrages exprimés. Sont donc élus :



Liste « Talence ensemble »

4 554 voix soit 53,05 % des suffrages (34 élus dont 5 élus au conseil métropolitain)

- Emmanuel Sallaberry (élu au conseil métropolitain)
- Frédérique Fabre-Tabourin
- Vincent Besnard
- Jeanne Sallet
- Patrick Duart
- Simone Bonoron (élue au conseil métropolitain)
- Alain Cazabonne (élu au conseil métropolitain)
- Isabel Madrid
- Charley Giron
- Sophie Rondeau
- Christian Pène
- Dominique Iriart
- Frédéric Farques
- Chantal Chabbat
- François Jestin
- Fabienne Helbig (élue au conseil métropolitain)
- Marc Labourdette
- Laetitia Thomas-Pitot
- Guillaume Garrigues (élu au conseil métropolitain)
- Hélène Micoine
- Salem Erchouk
- Josiane Desguers
- Jean-Jacques Bonnin
- Jacqueline Chadebost
- Guillaume Hanotin
- Juliette Fricot
- Stéphane Delgado
- Brigitte Serrano-Uzac
- Jean-François Larose
- Jenny Ludlow
- Mathieu Joyon
- Danièle Castagnéra
- Mathieu Coldefy
- Isabelle Balligand

Liste « Talence en transition »

3 369 voix soit 39,24 % des suffrages (8 élus dont 1 élue au conseil métropolitain)

- Isabelle Rami (élue au conseil métropolitain)
- Arnaud Dellu
- Florie Armitage
- Christian Bardin
- Tiphaine Maurin
- David Bimboire
- David Birribone
- Monique de Marco
- Amilcar Martily

Liste « Nouvel esprit Talence »

662 voix soit 7,71 % des suffrages (1 élue)

 Christine Quélier (Laurent Pradès, n'ayant pas souhaité siéger, a présenté sa démission du conseil municipal. Comme le prévoient les textes, c'est son colistier suivant qui le remplace).



4 554 voix soit 53,05 % Talence ensemble (34 élus)



3 369 voix soit 39,24 % Talence en transition (8 élus)



662 voix soit **7,71 %** Nouvel esprit Talence (1 élue)

Le conseil municipal élu en 2014, prolongé

La loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19 comporte diverses mesures ayant trait aux élections municipales 2020 qui viennent de se tenir.



ette loi dispose que, dans tous les cas, l'élection régulière des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour organisé le 15 mars 2020 reste acquise. C'est le cas à Talence. Par conséquent, les conseillers municipaux d'ores et déjà élus pourront bien procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints à une date qui reste encore à déterminer.

En effet, cette séance dite d'installation, ne pourra avoir lieu qu'à l'issue de la période de confinement actuellement vécue par tous. Plus précisément, au plus tard le 23 mai 2020, il sera remis au Parlement un rapport du Gouvernement fondé sur une analyse du comité de scientifiques se prononçant sur l'état de l'épidémie de covid-19 et sur les risques sanitaires attachés notamment à la tenue de la séance d'élection du Maire et de ses

adjoints par le nouveau conseil municipal. Dès lors, les conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour entreront en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020, aussitôt que la situation sanitaire le permettra. La première réunion du conseil municipal se tiendra alors de plein droit au plus tôt cinq jours et au plus tard dix jours après cette entrée en fonction. Les Talençais seront bien entendu informés de l'installation de ce nouveau conseil. Dans l'intervalle, le Conseil Municipal élu jusqu'à la date du 15 mars dernier reste en

fonction et gère les affaires municipales.

La ville mobilisée dès les premières heures



Fidèle à sa capacité de réaction, le service Allo Talence a pu répondre aux interrogations des habitants dès les premières heures de la crise, avec notamment une permanence téléphonique exceptionnelle le week-end des 14 et 15 mars.

Aujourd'hui, la plateforme Allo Talence apporte des réponses concrètes aux habitants, en faisant le lien notamment avec les services municipaux afin d'assurer Dès les premières mesures gouvernementales annoncées pour faire face à la propagation du virus Covid-19, la Ville et les services municipaux ont su rapidement se mobiliser afin d'apporter des solutions aux habitants et assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions.

la continuité du service public dans les meilleures conditions.

Pour toute question relative à l'organisation des services municipaux pendant cette période, la Ville a donc mis en place un numéro d'appel unique 05 56 84 78 33, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h. Il est également possible de contacter Allo Talence via Facebook ou par mail sur allo@talence fr

La Ville a également créé un espace de solidarités destiné à réunir l'ensemble des propositions de services et d'entraide. Pour permettre de faire face au mieux aux difficultés qu'engendre cette période de confinement, la municipalité a souhaité aider

et accompagner les Talençais en créant le groupe "Talence Entraide Coronavirus" sur Facebook. Ce groupe permet notamment de publier des demandes ou offres d'aide ponctuelles. Par ce biais, la Ville facilite la mise en relation des personnes mais n'intervient pas dans la définition des modalités et conditions d'entraide qui sont à fixer entre les habitants. Deux semaines après sa création, le groupe comptait déjà presque 600 membres actifs et une centaine de publications au compteur.

♣ Allo Talence: 05 56 84 78 33 de 10h à 19h Site internet de la Ville: www.talence.fr/ informations-sur-le-coronavirus-covid-19/

Talence, à l'heure du Coronavirus

Face à la situation exceptionnelle que nous connaissons et pour appliquer les diverses mesures annoncées par le gouvernement, les services municipaux sont mobilisés pour assurer la continuité du service public.

ous les bâtiments municipaux sont fermés au public à l'exception de la mairie, dont les horaires d'ouverture sont de 13h à 16h30, du lundi au vendredi. L'ensemble des parcs et jardins, cimetière (hors opérations funéraires) sont fermés. Les trois marchés de plein air sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Il en va de même pour l'ensemble des installations sportives de la Ville. Les ateliers ou animations culturels et sportifs organisés par la Ville ou se déroulant dans des installations municipales sont également annulés jusqu'à nouvel ordre. Les médiathèques sont fermées mais de nombreux contenus sont disponibles sur le portail des médiathèques de la Ville (portail. mediatheques.talence.fr/) ou celui de la métropole. De plus, des patrouilles physiques de la police municipale et des ASPV (Agents de Surveillance de la Voie Publique) ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi pour faire de la prévention et rappeler les règles liées au

Concernant les mesures prises par la municipalité pour assurer une continuité du service public, plusieurs informations sont à retenir :

• VIE ÉCONOMIQUE

La Ville a mis en place un mois de gratuité de loyer pour les commerces ayant une utilisation privative du domaine public à des fins commerciales. Nombre de supermarchés de la Ville ainsi que les Halles de Talence ont également pris des mesures notamment pour permettre aux seniors de plus de 70 ans ainsi qu'au personnel mobilisé pendant la crise de faire leurs courses dans les meilleures conditions. Aussi, de nombreux commerces alimentaires restent ouverts ou

proposent des services de livraison (liste sur le site de la Ville).

• GARDE D'ENFANTS



Les parents mobilisés par la gestion de la crise sanitaire et qui ne sont pas en mesure d'assurer la garde d'enfants à la maison bénéficient de plusieurs aides.

Pour les – 4 ans non scolarisés : ils peuvent être accueillis au service petite enfance par des professionnelles. Pour cela, il suffit de contacter le 05 56 84 36 63 entre 8h30 et 17h30 ou envoyer un mail à petiteenfance@talence.fr. Chaque situation sera étudiée.

Ils peuvent être accueillis dans les écoles sur la base du volontariat des enseignants et des agents qui assurent la pause méridienne. Pour cela, les parents doivent prendre contact avec la direction de leur école afin que leur situation soit étudiée. Compte tenu du petit nombre admis, les enfants seront accueillis dans trois groupes scolaires. Ces mêmes enfants peuvent être accueillis le mercredi dans le centre de loisirs municipal de l'école élémentaire Joliot-Curie et de l'école maternelle Curie. Ils sont encadrés par des agents des services AEEBC et des

directrices TPS et animateurs volontaires du service éducation enfance. Enfin, un accueil leur est proposé les samedis et dimanches à l'école Joliot-Curie

• CCAS



L'équipe d'Accueil social d'orientation et d'Insertion du CCAS reçoit uniquement les personnes qui viennent chercher une aide alimentaire ou leur courrier, entre 13h et 16h30. L'équipe reste joignable au 05 56 84 78 71 de 10h à 17h. La mairie prend également des mesures pour assurer la continuité de service auprès des personnes âgées en poursuivant, voire en renforçant si besoin les missions d'intervention des aides à domicile et autres portages de repas ou de courses à domicile.

• ÉTAT CIVIL

Le service assure toujours les déclarations de reconnaissance d'enfants, naissance et décès aux nouveaux horaires provisoires d'ouverture de la mairie. Pour le reste, seules les urgences sont traitées au cas par cas.

★ www.talence.fr/informations-sur-lecoronavirus-covid-19/ et réseaux sociaux de la ville

Talence aux côtés des professionnels de santé

Dans le cadre de la gestion sanitaire du Covid-19, plusieurs initiatives sont nées afin de participer à l'entraide et faciliter les moyens mises en place sur le territoire pour lutter contre la propagation du virus.

COLLECTE DE MASQUES AU PROFIT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

our faire suite à la démarche des pharmaciens qui appellent à collecter les masques (de type FFP2 et chirurgicaux) pour les professionnels de santé, la municipalité a décidé de relayer cette initiative auprès de tous (particuliers, entreprises), en organisant un point de collecte à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture, de 13h à 16h30, du lundi au vendredi. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est chargé de récupérer les masques avant de les distribuer aux pharmacies talençaises, qui s'occupent ensuite de leur diffusion auprès des professionnels de santé. Ces équipements de protection sont indispensables dans la lutte contre la propagation du virus. Lors de la première iournée de collecte, le 24 mars dernier. près de 3 000 masques ont été collectés et aussitôt distribués aux pharmacies talençaises chargées d'approvisionner les personnels de santé. À noter que tous les masques sont acceptés et qu'il est également possible de faire un don de blouses jetables à condition qu'elles soient empaquetées.

CONFECTION DE VISIÈRES DE PROTECTION ET DE VALVES DE RESPIRATION PAR L'ENSAM BORDEAUX-TALENCE

L'École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam) de Bordeaux-Talence s'est rapidement mobilisée pour apporter son soutien en concevant et produisant des visières de protection à destination du personnel mobilisé pendant la crise sanitaire. En effet, sous l'impulsion de Nicolas Perry, enseignant-chercheur, les directions du laboratoire I2M et du campus de Bordeaux ont décidé d'évaluer la faisabilité de concevoir et de produire ces visières. De nombreux enseignantschercheurs et membres du personnel du campus se sont rapidement portés volontaires pour participer à la conception et à la réalisation de ces équipements de protection. Des échanges avec le service réanimation du CHU de Bordeaux ont permis la conception et la validation du système développé. Depuis, des rotations sont assurées tous les jours de la semaine pour maintenir un niveau de production important, supérieur à 200 unités quotidiennes.

Suite à la dynamique lancée pour la production de visières, les Arts et Métiers



concentrent désormais leurs efforts sur la mise au point d'un modèle de valve de respirateur pour impression 3D. Après chaque utilisation, les valves utilisées en milieu hospitalier sont jetées. Il est donc nécessaire de fournir un maximum de matériel pour les patients atteints du Covid-19 en réanimation.

Gestes barrières et dispositifs de prévention

Le ministère des Solidarités et de la Santé actualise ses recommandations régulièrement pour protéger votre santé et vous recommander les bons gestes et comportements à adopter face au Coronavirus COVID-19. Des gestes simples peuvent aider à limiter sa propagation et vous protéger, vous et votre entourage. Suivez-les!

Les 4 gestes barrières à adopter Éternuer ou tousser Se laver Utiliser un mouchoir Porter un masque jetable quand on dans son coude à usage unique régulièrement est malade MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS L'Assurance publique (y) (f) (in) @MinSoliSante



Un éclairage public 100% LED

En 2021, l'ensemble de l'éclairage public extérieur de la ville de Talence sera passé aux lampes à diodes électroluminescentes (LED). Une solution écologique et économique et une première en France pour une commune de cette taille



Des techniciens spécialistes vont prochainement s'affairer dans les rues pour remplacer toutes les lanternes traditionnelles par des systèmes à LED, des composants électroniques qui émettent une lumière dès qu'elles sont traversées par un courant électrique. Plus performantes, plus économiques et surtout plus durables, elles répondent à une volonté de modernisation, de respect



de l'environnement et d'économie. Car, à terme, elles devraient permettre de réduire fortement le poste de dépense publique énergétique annuel.

Sur le plan technique, Ville a choisi de s'équiper de lampes LED particulièrement innovantes conçues par la société néerlandaise Philips, l'un des leaders sur le marché des technologies d'éclairage. Un choix qui ne s'est pas fait au hasard puisque ces lampes ont la particularité d'être gérables et modulables à distance. Ainsi, il sera possible pour la commune d'accentuer ou

au contraire de réduire, voire d'éteindre totalement, un éclairage dans une zone déterminée. Par exemple, on pourra augmenter l'éclairage de certaines rues dans le cas d'un repas de quartier ou au contraire éteindre totalement l'intégralité des points lumineux pour proposer une soirée cinéma en plein. En plus des simples détecteurs de présence, ces lampadaires « intelligents » seront aussi équipés de capteurs spéciaux qui ne seront pas activés dans l'immédiat. Mais dans quelques années, ils pourraient servir à mesurer la température et la qualité de l'air si la collectivité le souhaitait.

Talence est une ville-pilote de ce dispositif qui sera ensuite généralisé à l'ensemble des communes françaises dans les années à venir. Si certaines ont déjà amorcé la transition en changeant partiellement leur système d'éclairage, Talence a choisi de le faire sur la totalité de son parc d'éclairage public en une seule fois.

Un chantier de grande ampleur mené par l'entreprise locale Citeos dont le siège est à Gradignan et qui concerne 3 750 points lumineux répartis sur le territoire. L'investissement aussi est considérable avec plus de deux millions d'euros pour la commune dont une aide financière de l'État qui verse une prime d'énergie de



180 000 €. Entre l'économie annuelle prévue sur le budget et la durée de vie de plus de 20 ans de ces composants à LED (contre seulement trois ans pour des lampes classiques dites à décharge), cet investissement devrait être amorti en quelques années seulement.

CHIFFRES CLÉS

- ➤ **3 750 points lumineux** répartis sur la commune,
- ➤ 20 ans de durée de vie des équipements (contre 2 à 3 ans pour les anciens éclairages),
- > 2,28 millions d'euros engagés (dont 180 900€ de prime énergie versée par l'État),
- > 80 % d'économie sur la consommation électrique de la collectivité annuelle (soit 157 250 € par an),
- > 7 à 10 ans pour amortir l'investissement global.

★ Services techniques : 05 56 84 78 68

LES ACTEURS DU PROJET:



L'État qui pilote le dispositif certificats d'économies d'énergie (CEE) permettant d'obtenir la prime



La Ville de Talence, investisseur et maître d'ouvrage



L'entreprise gradignanaise Citéos, spécialiste de l'éclairage public durable

PHILIPS

La société néerlandaise Philips qui fournit l'intégralité des lampes LED

Des aménagements pour la résidence Bel air

Depuis janvier 2015, la Ville de Talence travaille à offrir un parcours résidentiel de qualité pour ses seniors notamment grâce à l'amélioration des logements proposés. C'est dans cette volonté que la résidence Bel air a été réhabilitée.





Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (dite loi ASV), un regard particulier est porté sur l'accessibilité des équipements et l'anticipation de la perte d'autonomie afin de permettre à chacun de pouvoir rester à domicile le plus longtemps possible.

C'est pourquoi les résidences autonomie pour personnes âgées (RPA) existantes sur le territoire talençais ont fait l'objet d'une étude de fond. Suite à ces analyses, le choix définitif de la Ville s'est porté sur une opération de réhabilitation et d'extension de la résidence Bel air.

Les trois années de travaux se sont achevées au mois de mars dernier. Les

logements ont d'abord été isolés sur les plans thermique et phonique et leurs équipements (salles de bains, cuisines, etc.) ont été rendus plus accessibles. Les espaces collectifs comme la cuisine pédagogique, l'espace numérique ou encore la salle à manger, ont été repensés afin de favoriser la relation sociale et la rencontre avec d'autres publics (par exemple les enfants qui disposent d'un espace de jeu spacieux et adapté).

Aujourd'hui, 30 nouveaux résidents vont pouvoir intégrer cette résidence. Cette dernière permet à chacun de vivre en toute liberté et en toute sécurité tout en prévenant l'isolement, la perte d'autonomie et le repli sur soi. Des animations et des sorties sont proposées afin de maintenir le lien social. Le quartier dynamique permet aussi aux habitants de la résidence de sortir et participer librement à la vie de quartier (comme le jardin partagé situé à deux pas, les commerces de proximité, etc.).

C'est la preuve que l'adaptation de la société au vieillissement de la population est l'affaire de tous ; qu'elle passe par l'inclusion intergénérationnelle au sein des espaces de vie sociale, nombreux à Talence.

LA PARENTHÈSE DE VERDURE DE BEL AIR

Dans le cadre du budget participatif #2, les habitants ont voté pour mettre en valeur et ouvrir à tous le bois autour de la résidence. La Ville a donc installé un jardin zen sous la forme d'une allée traversante. Des toriis, portails typiquement japonais, symbolisent les entrées de la déambulation qui suit une rivière sèche entourée de végétaux. Un lieu de détente qui favorise la rencontre entre les résidents et les habitants du quartier.

♣ Résidence Bel air 7, rue Georges Pompidou 05 56 37 59 88



Les Cafés Alzheimer pour les aidants

La résidence Talanssa, en partenariat avec l'association Lions, organise à Talence des temps d'échanges et d'écoute pour les accompagnants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



résidence Talanssa est une maison de retraite médicalisée située à Talence, à proximité de la barrière de Pessac. Cet établissement accueille notamment une vingtaine des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans une unité spéciale et différenciée. Les résidents sont ainsi entourés par une équipe spécialisée qui a choisi volontairement de travailler avec ce public dont les spécificités rendent la prise en soin assez difficile. Mais toutes les personnes atteintes d'Alzheimer ne sont pas toujours accueillies dans ces conditions. Certaines sont parfois encore à leur domicile, entourées par leurs proches qui doivent devenir des aidants comme le sont ceux qui travaillent dans les établissements

d'accueil. Or ces derniers, que ce soit leur métier ou non, font souvent face à des problématiques et des situations très délicates. La directrice de la résidence Talanssa et l'association Lions Alzheimer se sont donc retrouvées autour de cette même envie de les accompagner dans leur parcours souvent pesant.

Ils ont décidé de créer des "cafés", lieu de rencontres et d'échanges pour, mieux comprendre cette maladie et comment y faire face. Le premier café a eu lieu le 27 janvier dernier à la Librairie Georges. Le programme devrait se poursuivre afin d'apporter un maximum de réponses à ceux qui en cherchent.

★ Résidence Talanssa - 05 35 38 57 00 accueil.talanssa@lna-sante.com

Le passé médiéval de Talence

L'exposition "PERSPECTIVES - Itinérance vers l'abbaye" rappelle le passé médiéval de Talence. Elle est visible sur les grilles du parc Peixotto, cours de la Libération, jusqu'au lundi 4 mai.





'histoire du Moven-Âge est liée à celle de Talence. Les pèlerins passaient par l'ancienne voie romaine Turonensis inscrite patrimoine au mondial de l'UNESCO, en chemin vers Saint-Jacques de Compostelle. En 2010, la Ville a procédé au balisage du Chemin de Saint-Jacquesde-Compostelle, dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine.

Ce dernier s'est d'abord appelé le grant chemyn romyeu, puis chemin des grandes landes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et s'étend de Saint-Genès à Gradignan.

Le parcours "Sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle", édité par la Ville, retrace l'itinéraire des pèlerins qui traversaient Talence. Cet itinéraire est balisé par des clous jacquaires en bronze. En descendant le long du cours Gambetta, les pèlerins s'arrêtaient pour se recueillir dans la chapelle Saint-Pey (ou Saint-Pierre) connue comme la première église de Talence. On retrouve dans le square Pineau, cours Gambetta, une sculpture et une borne jacquaire en forme de coquille Saint-Jacques.

En continuant sur le cours de la Libération, les pèlerins arrivaient à l'ancien hôpital-prieuré et à la chapelle Notre-Dame de Bardanac. Il ne reste aujourd'hui que les dépendances du prieuré, actuel Relais de Compostelle, dont le porche d'entrée a été conservé.

UNE EXPOSITION SUR LES GRILLES DU PARC PEIXOTTO

L'exposition "PERSPECTIVES -Itinérance vers l'abbaye" rappelle cette histoire commune dans une épopée dessinée, mêlant passé jacquaire et fantasmagorie contemporaine. Les planches illustrées de Guillaume Cordier, étudiant en master Archéologie



à l'Université Bordeaux Montaigne, invitent les habitants de la métropole bordelaise à redécouvrir le cheminement d'un pèlerin sur les voies menant à Saint-Jacques-de-Compostelle.

♣ Archives municipales - archivesmunicipales@talence.fr

Espeleta : un patrimoine sauvegardé



Au lendemain de la guerre de 1870, sous l'impulsion du maire républicain Frédéric Sévène, naît un projet de réhabilitation des bâtiments publics et de construction d'écoles laïques. En 1877, le baron Antoine Manuel de Ezpeleta, propriétaire du château Peixotto, fait don à la Ville d'une partie de son

domaine pour y construire une mairie et une école laïque. Ce don est assorti d'une seule condition : donner le nom "Ezpeleta" à la place publique.

Les travaux seront dirigés par l'architecte Marius Faget, particulièrement qualifié pour la construction d'écoles. La nouvelle mairie est inaugurée en 1881 et l'école Joliot-Curie, première école laïque de Talence, peut accueillir 200 enfants. L'hôtel de ville en pierres blondes, s'inspire du style antiquisant. Précédé d'une longue esplanade, il présente une façade ornée de colonnes, encadrée de deux pavillons au fronton triangulaire, surmontée d'une grande terrasse à l'étage.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

En 1932, la Ville achète le château Peixotto et y installe les services de la Mairie. La Trésorerie générale s'installe dans l'ancien hôtel de ville. Aujourd'hui, le bâtiment héberge le service jeunesse, la Police municipale et des services municipaux. L'école Joliot-Curie, devenue exiguë avec le développement du centre-ville, a été reconstruite dans le prolongement des anciens locaux, désormais affectés à l'administration scolaire. La place Espeleta a bénéficié en 2012 d'un aménagement paysager.

♣ Archives municipales archivesmunicipales@talence.fr - 05 56 84 78 59

Suivez le guide!

Fabienne Labat est guide-conférencière à Talence et a créé son entreprise en décembre dernier pour proposer des visites.

abienne a pour vocation la transmission des savoirs. Si elle vient tout juste d'obtenir sa carte de guide-conférencière après une formation en histoire de l'art, cela fait des années qu'elle évolue dans le secteur de la médiation culturelle. Désormais, elle fait ce qu'elle appelle de la médiation du patrimoine.



L'espace seniors de la Ville a déjà fait appel à ses services puisqu'elle a su se faire remarquer par son travail autour des lieux de bals publics entre le XVIIIe et le XXIe siècle sur l'agglomération bordelaise. Elle réfléchit notamment à proposer une visite spéciale du quartier des échoppes. Une façon d'offrir à ses habitants un moyen de se réapproprier leur lieu de vie, mais aussi à tous les Talençais de découvrir l'histoire d'un patrimoine à la fois matériel (les maisons) et immatériel (l'histoire des commerçants et artisans talençais).

Afin de simplifier l'accès à ces visites hors du commun, Fabienne proposera des horaires du soir et le week-end. N'hésitez pas à la contacter pour en savoir plus ou lui faire part de vos envies!

★ 06 18 10 37 20 - flabat@numericable.fr

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Un temps pour se protéger

La situation que nous vivons tous depuis le début de l'épidémie de coronavirus, et singulièrement depuis celui de l'indispensable confinement qui nous est imposé, est par sa nature exceptionnelle. Il nous faut en quelque sorte, en ces jours parfois de solitude, réinventer un « temps possible » et surtout, respecter scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire qui nous ont été données

Dans ce contexte, notre pensée va d'abord bien entendu et justement à toutes les Talençaises et tous les Talençais isolés, loin des leurs, sans pouvoir les voir ou leur parler autrement que par le biais de leurs téléphones ou parfois grâce aux applications et outils numériques d'appel vidéo. Notre pensée va aussi et surtout à tous ceux qui dans notre ville par leur courage dédié aux autres, leur sens du service public et dédié aux autres, permettent de maintenir une vie indispensable dans la commune. Merci donc, merci mille fois, aux personnels soignants, à ceux des services de la Ville (que ce soit sociaux ou d'hygiène), aux caissières, aux éboueurs qui nous rappellent ainsi - mais qu'ils soient assurés que nous ne l'avions pas oublié - toute leur importance au sein du tissu social talençais. Nous, élus du groupe majoritaire avons pris et prendront autour de notre Maire, Emmanuel Sallaberry, toutes les mesures nécessaires pour faciliter autant que possible la vie de chacune et chacun, comme vous l'expliquent les pages de ce magazine municipal.

Bien sûr, il y aura un après, bien sûr il y aura un autre jour, et ce sera celui où il faudra commencer à tirer les leçons de ce temps suspendu, de cette terrible crise. Mais ce temps-là (hélas) n'est pas encore venu et cela ne se fera pas du jour au lendemain. Il faudra y réfléchir tous ensemble, sans exclusive et sans préjugé d'aucune sorte. Une chose est sûre, et ce sera à la nouvelle équipe élue le 15 mars dernier lorsqu'elle aura été « installée » de le mettre en oeuvre : plus que jamais, la protection cette fois-ci peutêtre plus sanitaire, mais économique et sociale des Talençais guidera nos choix premiers.

Prenez soin de vous tous et bon courage à chacun.

LISTE « TALENCEZ-VOUS »

Vos élus socialistes de la liste « Talencez-vous » : Arnaud DELLU, Denise GRESLARD-NEDELEC, Khadidja SAHOULBA, Claire ZANOTTI

Solidarité, responsabilité, vigilance

Nous vous espérons, chers Talençaises et Talençais, épargnés le plus possible par le virus qui touche notre pays et au-delà. Nous remercions toutes celles et ceux qui continuent à se mettre au service des autres, que ce soit professionnellement ou bénévolement. Nous avons, au côté de l'équipe municipale toujours actuelle, avec nos compétences, veillé à soutenir et accompagner les personnes en difficulté

Le terrible évènement qui nous touche montre, comme nous le prétendons, que les Services Publics sont les biens communs indispensables qui permettent aux citoyens d'accéder au nécessaire : se soigner, se nourrir, s'abriter, s'éduquer, rester libre. C'est aussi le seul moyen de ne pas laisser sur le côté du chemin les habitants les plus vulnérables, les plus précaires.

Il montre aussi que ces services sont fragiles si le politique ne leur donne pas les moyens humains et matériels d'exister et d'assumer ses missions. Nous continuerons à porter ces exigences demain, lorsqu'il faudra faire le bilan de ces évènements.

De même, cela nous oblige à accélérer la transformation de nos modes de vie, la protection de nos ressources : l'eau, l'énergie, l'alimentation. Cela doit nous amener collectivement à la réflexion sur nos valeurs et nos priorités. Nous travaillerons ces sujets avec vous dans les mois à venir. Ils engagent notre avenir, celui de nos enfants.

Le temps de confinement est long, difficile, mais indispensable. Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

UNE VRAIE GAUCHE POUR TALENCE »

Bernard Conte Blog : http://blog-conte.blogspot.fr/ Mail : bd.conte@gmail.com

L'opinion publique est la clé

Pour A. Lincoln : L'opinion publique est la clé [...] Celui qui manipule les opinions est plus important que celui qui applique les lois. Dans sa recherche du profit maximal et de l'asservissement du plus grand nombre le système d'exploitation et de contrainte géré par une infime minorité instrumentalise l'opinion publique pour arriver à ses fins.

Pour obtenir un pseudo-consentement de la masse, le système met en lumière et promeut des causes humanitaires qui, tellement évidentes, charitables et flatteuses pour la dignité humaine, deviennent rapidement des dogmes, des vérités révélées qu'il est interdit de mettre en doute ou de contester sous peine de sanctions (mise au ban, exclusion, excommunication). Il s'agit le plus souvent de sauver tout ou partie de l'Humanité.

L'adhésion à ces causes est justifiée et imposée par les multiples agents du système (personnel politique, médias, intellectuels, économistes, juristes, experts...).

En réalité ces luttes débouchent inéluctablement sur une exploitation accrue.

LISTE « TALENCE ÉCOLOGIE »

Le groupe écologiste : Monique DE MARCO Armand GUÉRIN Isabelle RAMI

eelv.talence@gmail.com . Retrouvez nous sur : https://talence.eelv.fr/

Le jour d'après

Avec le confinement national, jamais le modèle actuel n'aura autant vacillé sur ses bases. Les valeurs essentielles se rappellent à nous: se nourrir, se loger et protéger sa santé.

Le coronavirus n'est pas qu'une crise sanitaire. Il met en évidence les grands dérèglements du monde et l'ampleur des transformations que nous devons engager : réinventer nos valeurs, modifier nos priorités.

Pourtant, le risque, c'est qu'au lendemain de la crise, l'immobilisme reprenne sa place et que les droits sociaux soient détricotés au détriment de la démocratie et des libertés publiques.

Parce que la vie et la santé sont nos priorités, nous soutenons les mesures de confinement et les gestes barrières pour juguler l'épidémie. Nous saluons le travail et le courage des services sociaux, de santé de sécurité et les services de la Mairie. Mais cela n'impose pas le silence sur les problématiques qui affaiblissent notre réponse face à l'épidémie, notamment l'austérité qui a fragilisé l'hôpital public.

Nous avons ainsi souligné, à l'initiative de Talence en Transition, l'urgence de conforter les missions de l'HIA Robert Picqué. Dans ce sens, nous attendons un acte fort du « Maire qui décide ».

La Ville à vos côtés

Tous les jours à tous points de vue, je vais de mieux en mieux.

Émile Coué

J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé.

Voltaire

Avec trop, on se perd. Avec moins, on se trouve.

Tchouang Tseu

Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi.

B. Fontenelle

Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité.

Antoine de St-Exupéry

Si vous pouvez le rêver, vous pouvez le faire.

Walt Disney

Le bonheur c'est de continuer à désirer ce qu'on possède.

Saint Augustin

Je ne veux désormais que collectionner les moments de bonheur.

Stendhal

La joie de vivre est une émotion contagieuse.

D.Wynot





www.talence.fr/informations-sur-le-coronavirus-covid-19 05 56 84 78 33 (numéro d'appel unique de 10h à 18h)







